

# “Vivre ensemble à Étueffont”





## Conseil Municipal

Édito du Maire	P. 3
Travaux d'été	P. 4
Sinistre au cœur du village	P. 5
Journée citoyenne	P. 6
Fleurissement	P. 7
Le rucher d'Étueffont	P. 8
Entretien des fossés	P. 8
Atelier greffe	P. 9
Comité consultatif à la culture	P. 10
Commission scolaire	P. 16

<b>Conseil Municipal des Enfants</b>	P. 18
--------------------------------------	-------

<b>Piscine</b>	P. 20
----------------	-------

## CCVS

CSCHS	P. 21
École de musique	P. 22

## Paroles aux associations

Forge musée	P. 24
Palet'O loisirs	P. 24
La Tafionne Rose	P. 25
Pressoir	P. 26
Récréactive	P. 26
Une Rose Un Espoir	P. 27
LesChatsTaffions	P. 28
R(H)APSOD'S	P. 30

<b>État civil</b>	P. 31
-------------------	-------

<b>Agenda</b>	P. 32
---------------	-------

<b>Informations utiles</b>	P. 34
----------------------------	-------

## INFORMATIONS PRATIQUES MAIRIE

### Horaires d'ouverture

- ◆ Lundi 8h00 à 11h30
- ◆ Mardi 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30
- ◆ Mercredi 8h00 à 11h30
- ◆ Jeudi 14h00 à 17h30
- ◆ Vendredi 8h00 à 11h30

En cas de besoin, il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires d'ouverture !

### Contact :

✉ : 1 rue de Rougemont  
90170 ÉTUEFFONT

☎ : 03 84 54 60 40

Fax : 03 84 54 69 81

Courriel : [etueffont.mairie@orange.fr](mailto:etueffont.mairie@orange.fr)

Site internet : <https://www.etueffont.fr>

Page Facebook : [Etueffont](#)

illiwap : station « Mairie d'Étueffont »

# Étueffont



Directeur de la publication :  
Alain FESSLER - Maire

Conception : Mairie d'Étueffont

Impression : CFI services Belfort

Tirage : 750 exemplaires

Graphisme Impression Numérisation Façonnage Textile

**CFI services**

26 rue Edouard Branly  
Techn'Hom 3  
90 000 BELFORT  
**03 84 90 15 75**  
[contact@cfi-services.fr](mailto:contact@cfi-services.fr)

Votre spécialiste en  
**IMPRESSION**  
PETIT ET GRAND FORMAT

GROUPES TRENTANT

IMPRIM'VERT\*



## ÉDITO DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

**Donnons les moyens à nos jeunes de devenir les citoyens de demain.**

La jeunesse d'Étueffont est l'avenir de notre village, nous nous devons de leur permettre d'apprendre dans les meilleures conditions possibles. C'est pour cela que nous œuvrons actuellement à la construction d'une nouvelle école qui sera innovante en tous points. Le matériel informatique, son agencement et son fonctionnement permettront de répondre aux besoins actuels et futurs.

Le Conseil Municipal Enfants démontre au quotidien sa vitalité et son ouverture à la société actuelle.

**Soyons fiers de notre village, de son attractivité et de son dynamisme.**

Nous avons la chance de jouir de très nombreux services, de commerces et de commodités tout en pouvant profiter de la nature de la campagne. Malgré la crise sanitaire et économique que nous venons de traverser, nous aurons la chance de compter parmi nous

l'arrivée d'une friperie et d'un pédicure-podologue dans les locaux inoccupés communaux à côté de la superette. Je me réjouis d'accueillir ces nouveaux porteurs de projets.

L'intensité des manifestations en juin sur le territoire communal démontre que nous ne sommes pas un village dortoir. La municipalité s'attèle à soutenir la vie associative au plus près.

### **Les travaux de voiries**

Notre voirie communale et ses ouvrages (pont, passerelle, mur) méritent toute notre attention. Souvent signe de désagréments, les travaux routiers ne sont pas les plus appréciés, nous veillerons à les réaliser en sécurité.

Cela se fera toujours avec notre fil rouge du développement durable et du respect des finances locales.

Je vous souhaite à toutes et tous un agréable été.

**Votre Maire,  
Alain FESSLER**

## SUIVEZ L'ACTUALITÉ D'ÉTUEFFONT EN TEMPS RÉEL

715 abonnés  
**facebook**



Étueffont

1075 abonnés  
**illiwap**

1. Téléchargez l'application Illiwap disponible sur Google play (Android) ou AppStore (IOS)
2. Recherchez « ETUEFFONT » dans la barre de recherche de votre application
3. Cliquez sur le bouton « SUIVRE » pour vous abonner à l'actualité de la commune
4. Recevez les notifications sur votre smartphone

**Téléchargement gratuit,  
sans engagement et sans inscription !**

## Travaux d'été

Remise en état de la salle de motricité de l'école maternelle et remplacement de l'éclairage



Mise en place d'un enduit gravillonné bi-couche à émulsion pour la rue des champs du gravier



Aménagement de 2 quais de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) à l'arrêt Prés Pignot

Financement : 100% SMTC

(Syndicat Mixte des Transports en Commun)



Pont rue de Giromagny-RD 12 : Reprise de l'étanchéité et des trottoirs, remplacement du garde-corps

Financement : 100% Conseil Départemental



Poursuite des travaux de la nouvelle école au centre APF



## Sinistre au cœur du village

Dans la nuit du 29 avril dernier, le mur de soutènement de la rue de l'école maternelle sur la rivière de La Madeleine (à hauteur de la rue du Centre) s'est déstabilisé et affaissé entraînant une partie de la voirie. La photo en couverture de ce magazine vous montre l'étendue de ce sinistre.



Différentes mesures ont dû être prises immédiatement suite à la gravité du problème : les lieux ont été sécurisés et une déviation de la circulation a été mise en place. Les services de l'Etat ont été prévenus de cette situation inédite.



Dans les faits, il convient dans un premier temps de déplacer le réseau téléphonique qui longe le mur ainsi que le réseau d'assainissement des eaux usées. Actuellement, les travaux de déviation des réseaux sont en cours ainsi que les analyses de sol. Ces données permettront de définir plus précisément les procédures et les matériaux à mettre en œuvre pour formuler le cahier des charges nécessaire à l'élaboration du descriptif des prochains travaux (mur et voirie).

Administrativement, ce dossier doit faire l'objet de la procédure " Loi sur l'eau " en y associant la charte GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Après consultation des entreprises, ce chantier pré-estimé de 200 000 euros TTC pourra être réalisé en période d'étiage, à savoir à l'été 2024. Du fait de la lourdeur financière de ces travaux pour notre commune, une recherche active de différentes subventions auprès des services de l'Etat et des autres collectivités territoriales est en cours.

Dans le cadre du plan national " Pont ", l'Etat a proposé aux collectivités un accompagnement par l'intermédiaire de l'agence nationale des territoires et le CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) permettant de recenser et de reconnaître les ouvrages ainsi que d'évaluer les ouvrages les plus sensibles.

Notre commune a adhéré à ce programme permettant le recensement de 17 ouvrages communaux (murs, ponts, passerelles). Chaque structure du village a été étudiée avec minutie.

Le bilan général met en exergue que d'importants travaux sont à programmer sur les 5 prochaines années dont notamment la démolition et la reconstruction d'un pont et des travaux d'entretien sur l'ensemble des ouvrages pour éviter un autre événement du même type. Il est important que vous connaissiez cette situation et je vous tiendrai informé de l'évolution de ce dossier.

## LA JOURNÉE CITOYENNE : SAMEDI 13 MAI

*Née en 2008 dans l'agglomération Mulhousienne, à Berrwiller, la Journée citoyenne permet de mobiliser les habitants, volontaires et solidaires, autour d'un projet d'amélioration de leur cadre de vie (réalisation de petits chantiers dans des lieux symboliques et utiles).*

*La Journée citoyenne favorise aussi l'échange entre les habitants en créant ainsi un lien fort et fédérateur. Aujourd'hui, cette initiative se décline désormais de plusieurs façons à travers 200 communes et 45 départements. Depuis plusieurs années, notre commune met en œuvre cette action et la tradition a perduré en 2023. Petit retour sur cette journée du 13 mai...*



Étueffont avait tout l'air d'une fourmilière : 70 personnes se sont mises au travail sous une météo mitigée. Ainsi, cette journée a permis de contribuer à l'amélioration de notre environnement partagé, et nous sommes fiers d'en dresser une liste à la Prévert :

- Un vent de jeunesse a soufflé sur la base de loisirs où les façades du bâtiment ont été remises en état, les chéneaux et les regards pluviaux nettoyés, une mezzanine de stockage a été créée au sein du local de pêche, la barrière d'accès a été repeinte et les 2 terrains de boules ont été rafraîchis. Ce travail a été accompli en collaboration avec les associations des pêcheurs et des chasseurs.



- Les façades en bois du pressoir ont été décapées pour permettre son traitement prochain.



- Les massifs le long de la Grande Rue ont été nettoyés ainsi que les abords de l'EISCAE.



- Les trottoirs à l'entrée du village (côté Anjoutey) ont été remis en état.



Il est possible de constater que les activités ont été diverses et nombreuses. Durant cette journée citoyenne, il était également prévu d'engager des travaux de nettoyage au niveau de la rivière. Ils n'ont pu être accomplis du fait d'un niveau de l'eau trop important.

Pour terminer cette journée dans la convivialité tous les participants se sont retrouvés autour d'un repas offert par la municipalité. Le Conseil Municipal est heureux de cette réussite et tient à remercier l'ensemble des participants pour leur implication.



## FLEURISSEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Vous vous en souvenez peut-être ou vous aviez remarqué que l'an passé, le changement climatique nous a obligé à modifier le fleurissement de la commune au cours de l'été.

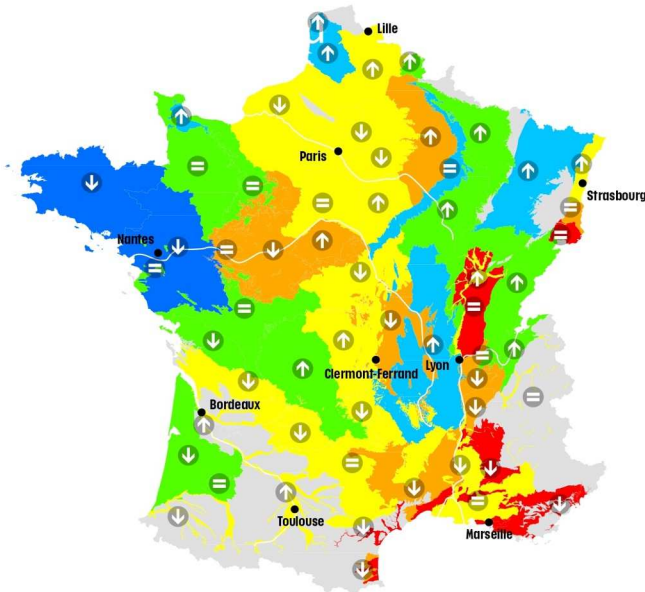
En effet, à partir de la mi-juillet suite à un arrêté préfectoral consécutif à la sécheresse nous avons été dans l'obligation d'arrêter l'arrosage des fleurs et massifs de la commune ce qui a entraîné leur destruction.

Fort de cette expérience, cette année nous adaptons notre fleurissement en tenant compte des prochains aléas climatiques afin que cette situation ne se reproduise plus.



SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

Situation des nappes  
au 1<sup>er</sup> mai 2023



### Niveau des nappes



### Évolution des niveaux



Désormais, nous aborderons un fleurissement raisonné en privilégiant les plantes vivaces ainsi que les parterres fleuris.

Ainsi nous préserverons la ressource en eau, réduirons les interventions humaines (entretien), et favoriserons le développement de la biodiversité en accueillant de nombreux insectes utiles pour le jardin tels que les pollinisateurs avec les abeilles, les bourdons, les papillons...

Néanmoins des lieux incontournables de la commune échapperont à cette règle. Vous pourrez toujours admirer notre mairie avec ses bacs de géranium, l'accès à l'église, l'atelier de la forge.

Ces changements interviennent au moment où le Val Fleury qui a œuvré pendant plusieurs décennies s'est dissous. Nous profitons de cet article pour saluer le travail effectué par les bénévoles sur les différents massifs créés par leurs soins sur la commune.

Nous les remercions toutes et tous pour leur investissement.

## LE RUCHER D'ÉTUEFFONT : LA VIE REPREND

Afin de sécuriser notre rucher local, géré par la section apiculture du Pressoir, la municipalité a effectué des travaux en installant une haie composée de panneaux en bois occultants.

Le but principal étant de contraindre les abeilles à passer par dessus ladite haie et ainsi éviter que les promeneurs se trouvent dans leur angle d'envol...

Et les travaux engagés ne sont pas vains ! Le rucher, qui était momentanément dépourvu de ruche, a repris vie.

Au mois de mai quatre ruches ont été effectivement réhabilitées sous l'impulsion de Bastien MOUGET et de l'ensemble des membres de l'association.

Une très belle initiative car l'abeille, outre la production de miel, est un insecte indispensable à l'équilibre des écosystèmes. Elle mérite vraiment toute notre attention !



## ENTRETIEN DES FOSSÉS DES VERGERS COMMUNAUX : UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE MAIS NÉCESSAIRE !

Comme nous le savons, les fossés sont des structures linéaires initialement creusées pour drainer, collecter ou faire circuler des eaux. La fonctionnalité de ces derniers est primordiale.

Depuis plusieurs années, les fossés de nos vergers communaux n'ont pas été entretenus. Au fil des ans, ils se sont comblés. Les terrains se sont inéluctablement gorgés d'eau notamment en période hivernale. Le système racinaire de nos arbres a, de fait, été asphyxié, occasionnant la mortalité de dizaines de fruitiers (principalement des cerisiers).

Afin de mettre un terme à cette situation, des travaux de curage ont été effectués au niveau du verger Mallet et du secteur communément appelé la Cornée.

La municipalité envisage de poursuivre lesdits travaux au verger Marcel Brand avant la période hivernale.





## ATELIER GREFFE ARBRES FRUITIERS

Au mois de mars, en collaboration avec les Croqueurs de Pommes ainsi que le Pressoir d'Étueffont, la municipalité a mis en place des ateliers de greffe d'arbres fruitiers.



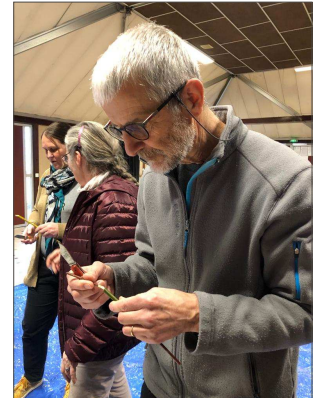
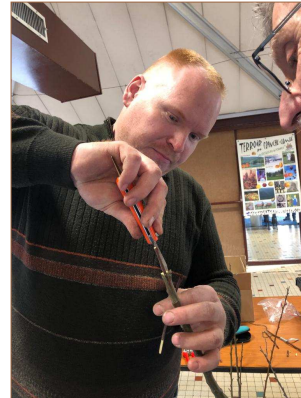
L'objectif était de faire découvrir aux taffions le monde de la greffe mais aussi de leur permettre d'étayer leurs connaissances concernant ce vaste domaine (plantation, pomologie, taille...).



Les techniques de greffage telles que l'anglaise compliquée, la greffe en couronne ou encore en fente ont été abordées. Les participants se sont même essayé à greffer leurs premiers arbres, essentiellement des pommiers. Il s'agissait de greffe sur table.



Notons que les porte-greffes (francs et M106) ont été fournis et offerts par la mairie. Concernant les greffons, ils ont été gracieusement offerts par les Croqueurs de Pommes. Ils provenaient tous de variétés locales et anciennes ; ces dernières étant adaptées à notre climat et à nos sols.



À l'issue des ateliers, chacun est reparti avec les pommiers greffés. Il ne restait plus aux participants qu'à replanter ces derniers en appliquant les conseils avisés des spécialistes. Un grand merci aux différents intervenants des Croqueurs de Pommes et du Pressoir d'Étueffont. Une expérience à renouveler !



## COMITÉ CONSULTATIF À LA CULTURE

### FORGE-MUSÉE ACQUISITIONS

La commission de dons et prêts en lien avec l'association de la forge-musée vient de valider deux nouvelles acquisitions :

En mai, **11 objets textile ont été offerts par Madame Kouzmine d'Étueffont** : Robe de baptême, cape de baptême, robe enfant, chemisier enfant, tablier, 2 bonnets de nuit, bavoir, 2 cols et une aumônière.

Ces objets ont appartenu à la famille Petitjean.



*Les objets ont été exposés dans l'espace - exposition temporaire - lors de la nuit des musées et du week-end des puces des couturières*



Madame Kouzmine avait déjà fait une donation de nombreux objets au musée en avril 2021.

Ces objets étaient rentrés dans l'inventaire des collections.

Le mois de mai a également **accueilli une poussette pour bébé offerte par Monsieur Jacques DELQUE**



Un grand merci  
aux donateurs et aux bénévoles de  
l'association

### FORGE-MUSÉE PROJET ÉCOLES

4 classes de **l'école élémentaire d'Étueffont** ont travaillé pendant cette année scolaire avec la conseillère pédagogique Arts plastiques, Isabelle Audoineau, sur un projet artistique autour du tissage et du volume, avec une approche patrimoniale du musée.

Les œuvres des élèves seront exposés **à partir du mercredi 5 juillet** dans le musée et pendant tout l'été.

La suite du projet se dessine avec une **résidence territoriale d'artiste** (60 heures d'intervention d'un artiste) à l'école élémentaire, en partenariat avec la DRAC et l'Éducation Nationale. Les équipes pédagogiques travaillent sur la thématique du projet.

Un grand merci aux enseignantes et à l'équipe de bénévoles de l'association de la forge-musée pour leur investissement.

## STATUES ÉGLISE

Cette année, **les 13 objets de l'église St Valbert classés aux monuments historiques** (dépendant du code du patrimoine), ont été recensés. Leur sécurité et état de conservation ont fait l'objet d'un rapport à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Le recensement est essentiel pour obtenir une subvention et aide au dépoussiérage et à la restauration des objets, étape programmée au budget 2024 de la commune.

Les objets de culte et surtout des statues datant du 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle sont visibles pendant les heures d'office.



*Groupement de statues accolé au mur du chœur : Sainte Marie Madeleine, Christ en croix, St Jean (à droite)*



*St Nicolas visible sur le mur droit de la nef*



*St Evêque : mur de la nef*

## ATELIERS ARTS CRÉATIFS 2023/2024

1<sup>er</sup> jeudi du mois / d'octobre à décembre 2023

De 19h à 22h

Mille clubs Étueffont, Grande Rue  
Laurence Picardat, association « les arts d'ici »  
Groupe de 10 personnes - Adultes et enfants

Tarif : 20€/séance

Inscriptions auprès de Laurence

06 20 03 22 55 ou [lesartsdici90@gmail.com](mailto:lesartsdici90@gmail.com)



## ATELIER MODELAGE

2023/2024

## ATELIER FLORAL

Les ateliers d'art floral rencontre un grand succès de fréquentation

2<sup>ème</sup> jeudi du mois / d'octobre à juin

De 19h30 à 21h30

Mille clubs Étueffont, Grande Rue

Nathalie Jeannot, fleuriste professionnelle

Groupe de 10 personnes - Adultes

Tarif : 20€/séance - matériel et fleurs fournis

Inscriptions auprès de Nathalie 06 20 48 99 28

(Aux senteurs du Fayé Étueffont)



ÉTUEFFONT  
ART FLORAL  
2023/2024



ATELIER ART FLORAL  
ADULTES 2 HEURES

## ATELIER ÉCRITURE

Les ateliers d'écriture sont proposés  
en stage d'un week-end au mille clubs



Samedi 7 octobre 2023 de 14h30 à 20h30

(repas tiré du sac) - 30€

Dimanche 8 octobre 2023 de 9h à 12h - 20€

Week-end entier - 45€

Mille clubs Étueffont, Grande Rue

Groupe de 10 personnes

Inscriptions auprès de Bruno Hayotte

06 04 16 10 13 ou [bruno1424@gmail.com](mailto:bruno1424@gmail.com)

Sandrine ABONNEAU

## FUSION ÉTUEFFONT HAUT ET ÉTUEFFONT BAS - RAPPEL HISTORIQUE

La création des communes que l'on connaît actuellement est un long cheminement qui a pris sa source dès les premiers mois de la Révolution française.

En 1789, la France est divisée en provinces et généralités. Celles-ci ont à leur tête des intendants nommés par le Roi. L'État est donc centralisé mais fortement déconcentré au profit des intendants qui ont de nombreuses attributions. La loi du 14 décembre 1789 va faire de la commune la cellule administrative de base. Elle va unifier le statut des communes et leur donner leur actuelle dénomination.

Quelques années plus tard, la loi du 5 avril 1884, qualifiée de « Grande Charte des communes », va venir poser le principe de l'élection au suffrage universel du conseil

municipal qui décide des affaires de la commune et de l'élection du Maire en son sein qui exécute ses décisions. L'article 61 de la loi disposait que « le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ».

Face au grand nombre de communes et aux difficultés éprouvées par les plus petites pour assurer certains services publics, la loi du 22 mars 1890 a créé, sous la forme d'établissements publics, les syndicats de communes qui sont chargés de gérer des services publics intercommunaux.

La situation de la France est très particulière : elle compte à elle seule un tiers des communes de l'Union Européenne à 28 membres. Aussi, de très nombreuses tentatives ont été mises en place pour permettre la fusion ou le



regroupement de communes.

Dans le cas de la fusion d'Étueffont Haut et d'Étueffont Bas, il s'agit de la mise en œuvre de la loi n°71-588 du 16 juillet 1971 sur les fusions et regroupements de communes dite « loi Marcellin ».

Ce texte, du nom du ministre de l'Intérieur de Georges Pompidou, devait permettre la diminution du nombre de communes.

Mais, sous couvert de coopération, elle a mis le feu aux poudres, en imposant de manière autoritaire les fusions et regroupements de communes. Cette loi controversée a laissé un souvenir traumatisant dans certaines communes.

Voici les documents originaux de l'époque qui ont institué cette nouvelle organisation pour ÉTUEFFONT :

— DÉPARTEMENT —
BELFORT
ARRONDISSEMENT
#
— CANTON —
GIROMAGNY

Nombre

de Conseillers en exercice	13
de Présents	11
de Votants	13

— OBJET —

Fusion des Communes  
d'Étueffont -Bas &  
d'Étueffont-Haut

NOTA. — Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 10 juin 1973 que la convocation du Conseil avait été faite le 3 juin 1973

Le Maire,

COMMUNE d'Étueffont-Haut

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 7 juin 1973 19

L'an mil neuf cent soixante treize, le sept juin à 20 heures 45.  
le Conseil Municipal de la commune d'Étueffont-Haut  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après  
convocation légale, sous la présidence de M. René PARET, Maire

Étaient présents : MM. BELZUNG, Jean Ier Adjoint- Etienne Jacques 2è Adj.  
BERTIN-BURGY-CARENZI-Etienne Joseph-GERARD-HECK-LAMBLIN-VERARD-

Excusés  
Absents : MM. BRINGARD —Mandataire M. René PARET { En application  
LINDECKER —Mandataire M. Jean, Gerard } de l'article 27  
du C.M

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code d'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil; M. BERTIN Jacques.  
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire:

demande au conseil Municipal:

- de se prononcer sur la fusion des deux communes d'Étueffont-Bas et d'Étueffont-Haut.
- de délibérer sur la convention de fusion des communes d'Étueffont-Bas et d'Étueffont-Haut, convention mise au point le 31 mai 1973, au cours d'une séance de travail des deux conseils municipaux à la salle des fêtes d'Étueffont-Bas;
- de fixer la date de départ du regroupement des deux communes en une seule;
- le conseil municipal, suite à l'arrêté de M. le Préfet du Territoire de Belfort N° I.150 en date du 8 mai 1972, portant publication du plan de fusions des communes:
  - donne son accord pour une fusion simple entre les communes d'Étueffont-Bas et d'Étueffont-Haut,
  - Autorise le Maire à signer la convention élaborée entre les deux Conseils,
  - Fixe comme date de regroupement des deux communes le 1er juillet 1973.

Ont signé tous les membres présents:

Copie certifiée Conforme

Le Maire certifie que la présente  
délibération reçue en Préfecture le 13 juin 1973,  
est exécutoire le 28 juin 1973

Étueffont, le 8 août 1973  
Le Maire: R. PARET



COMMUNE de Etueffont-BAS

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 9 juin 1973 19

DÉPARTEMENT	BELFORT
ARRONDISSEMENT	
CANTON	GIROMAGNY

Nombre

de Conseillers en exercice	II
de Présents	IO
de Votants	IO

OBJET

Fusion des Communes  
d'Etueffont-Bas &  
d'Etueffont-Haut

NOTA. — Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le **11 juin 1973** que la convocation du Conseil avait été faite le **5 juin 1973**

Le Maire,

L'an mil neuf cent **soixante treize**, le **neuf juin** le Conseil Municipal de la commune d'Etueffont-Bas étant assemblé en session ~~ordinaire~~ ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. J.M. MAITRE; Maire** Étaient présents : MM. **CHEVIRON René et GUYOT Michel, Adjoints**  
**SCHMITT René- HILDEFONSE Jean- Pierre - GAUME Bernard- Monnier Pierre- MADRU Alain- Walter Jean- Marie- ZEIGER Daniel.**

Absents : MM. **DANTUNG Roger (excusé)**

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code d'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil; M. **MADRU, Alain** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal:

- de se prononcer sur le projet de fusion des deux communes d'Etueffont-Bas et d'Etueffont-Haut;
- de délibérer sur la convention de fusion des communes d'Etueffont-Bas et d'Etueffont-Haut, convention mise au point le 31 mai 1973 au cours d'une séance de travail des deux conseils municipaux à la salle des fêtes d'Etueffont-Bas;
- de fixer la date de départ du regroupement des deux communes en une seule.

- Le Conseil municipal, suite à l'arrêté de M. le Préfet du Territoire de BELFORT N° 1.150 en date du 8 mai 1972, portant publication du plan de fusion des communes,

- donne son accord à une fusion simple entre les communes d'Etueffont-Bas et d'Etueffont-Haut;

- autorise le maire à signer la convention élaborée entre les deux conseils,

- fixe au 1er juillet 1973, la date de regroupement des deux communes

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour Extrait conforme

Le Maire

ETUEFFONT - 8 AOUT 1973

Le Maire certifie que la présente délibération reçue en préfecture le 14 juin 1973 est exécutoire le 29 juin 1973

Aussi, les dates importantes de cet événement sont :

Arrêté du Préfet du Territoire de Belfort n°1150 en date du 8 mai 1972  
portant publication du plan de fusions des communes.

Conseil Municipal du 7 juin 1973 de la commune d'Étueffont Haut  
donnant un avis favorable pour la fusion des 2 communes.

Conseil Municipal du 9 juin 1973 de la commune d'Étueffont Bas  
donnant un avis favorable pour la fusion des 2 communes.

1<sup>er</sup> juillet 1973 : Fusion simple des deux communes

## 50 ANS DE LA FUSION D'ÉTUEFFONT HAUT ET BAS - 18 JUIN

Le dimanche 18 juin, la base de loisirs était animée par la fête des 50 ans de la fusion d'Étueffont Haut et Bas.

Les taffions sont venus en petit nombre pour profiter de la superbe base de loisirs, des quizz musicaux, des cadeaux, des courses en sac pour enfants et de l'esprit sportif au travers du tir à la corde, sans oublier la pétanque.

L'organisation et les rires des enfants se sont avérés à la hauteur de nos attentes, d'une fête simple, à l'esprit champêtre où les habitants partagent un moment de convivialité.

Un grand merci aux bénévoles du comité des fêtes et à l'agence PM animation.



## NUIT DES ÉTOILES - 23 JUIN

Une cinquantaine de personnes était présente à la nuit des étoiles sur le splendide site de la base de loisirs d'Étueffont.



À l'initiative du comité consultatif à la culture, l'équipe de bénévoles du Planétarium de Belfort est venu animé, la soirée du vendredi 23 juin.

Le ciel était dégagé et nous avons pu observer entre autres : la lune en croissant, Vénus, l'Amas du Bouvier et l'amas d'Hercule.

Afin que le public ne s'impatiente pas trop, en attendant la tombée de la nuit, Monsieur Bardy, directeur du Planétarium de Belfort raconta des légendes sur les Planètes et autres objets célestes.

Ce fut une belle soirée, la tête dans les étoiles



## PROJECTION DE COURTS MÉTRAGE - VENDREDI 4 AOÛT À 21H

Organisée avec l'association le **Tour du court**, une soirée courts métrage est programmée le vendredi 4 août à 21h, à la **base de loisirs**.

**Gratuit**, ouvert à tout public, les courts métrages projetés durent de 2 à 15 mn.

À l'issue de la projection, un échange sera ouvert avec les réalisateurs présents.

*Repli dans la salle du 1000 clubs en cas de mauvais temps.*

## Commission scolaire

### Les investissements communaux dans les écoles :

#### ÉCOLE MATERNELLE :

- mise en place d'un panneau d'affichage extérieur
- Réfection de la peinture de la salle de motricité et refonte de l'éclairage

#### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA FORGE :

- Les travaux à l'APF de la nouvelle école sont en cours 😊



### Remise des calculatrices

C'est maintenant une tradition !

Nous poursuivons notre geste symbolique d'offrir au CM2, quittant l'école la Forge pour le collège, un cadeau :  
une calculatrice spéciale collège.

L'achat de calculatrices permet aux futurs collégiens d'avoir un présent sûr et utile. De plus, il permet aux ménages de diminuer un peu leur enveloppe budgétaire en matière de fourniture scolaire.

Nous souhaitons, à tous ces élèves une bonne continuation sur la route des études.



### Inscriptions des enfants à la mairie



Vous arrivez où vous quittez notre village ? Vous avez des enfants scolarisés ou en âges d'être scolarisés ? Vos enfants sont scolarisés à domicile ? Merci de bien vouloir le signaler en

Mairie, ceci nous permettra de connaître le nombre d'enfants dans notre village et d'établir au mieux les listes des enfants ayant accès à l'instruction obligatoire (article 131-1 du code de l'éducation).

Angélique FENDELEUR

## Commission périscolaire et extrascolaire CCVS

### Harmonisation des tarifs Périscolaire et extrascolaire à la Communauté de Communes des Vosges du Sud (CCVS)

Voici un retour sur les décisions prises au sein de la CCVS concernant les tarifs périscolaire et extrascolaire, à partir de la rentrée 2023.

La fusion des deux communautés de communes Haute-Savoireuse et Pays sous-Vosgien avec l'extension de la compétence scolaire, périscolaire et extrascolaire qui s'en est suivie, ont engendré une disparité des tarifs entre les sites d'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Les tarifs de ces prestations n'ont pas changé depuis 2017.

**NB :** Cette harmonisation ne concerne pas la commune de Giromagny (gestion par le centre socio-culturel via la CCVS et le RPI « Champs sur l'eau » (syndicat scolaire, puisque la commune 16 n°80 - juillet 2023

de Sermamagny y est rattaché et qu'elle ne fait pas partie de la CCVS).

L'harmonisation des tarifs était prévue depuis l'extension de la compétence citée ci-dessus. Elle n'arrive effectivement pas au bon moment au vu de l'inflation (inflation qui a aussi des répercussions sur les dépenses périscolaire et extrascolaire). Cependant, il est constaté que face à cette inflation, toutes les collectivités tentent de rééquilibrer leurs tarifs (ex : une ville de Haute-Saône proche du Territoire de Belfort a choisi de redéfinir ses tranches de Quotient Familiale (QF) et d'augmenter le prix de 3 euros ses repas).

À la CCVS, les choix qui ont été travaillés au sein de la « commission scolaire, périscolaire et extrascolaire », puis validés par le conseil communautaire, pour essayer de maintenir un budget à l'équilibre sont :





- De maintenir la facturation du repas au prix coûtant aux familles ;
- De mettre en place des QF avec plus de tranches, avec la suppression du régime de réduction des fratries. Cela permettra donc d'être plus juste sur la tarification, puisque les QF intègrent les revenus de foyers, le nombre de part fiscale, les prestations sociales etc.
- De permettre de maintenir un taux entre 60 à 70 % de participation par la CCVS de ces prestations. C'est-à-dire que la CCVS ne fera pas de bénéfices, mais continuera à participer financièrement à l'accueil des enfants sur-ses fonds propres (choix politique de la part des élus).
- D'avoir plus de clairvoyance sur les factures de périscolaire et cantine, ce qui permettra

de pouvoir déclarer, plus facilement, les frais de garde sur les fiches d'impositions.

L'ensemble de ces propositions a été présenté aux représentants de parents d'élèves lors d'une réunion.

Ces tarifs ont donc été validés définitivement par le conseil communautaire le 23 mai 2023 et entreront en vigueur à la rentrée de septembre.

Il est précisé que si des familles rencontrent des difficultés financières pour le paiement de leur facture de périscolaire ou de cantine, elles peuvent se tourner vers le CCAS de leur commune.

*Pour Étueffont vous pouvez contacter directement la Mairie et nos secrétaires vous accompagneront dans vos démarches.*

**Voici donc les grilles tarifaires que vous pouvez aussi retrouver sur le site internet de la CCVS :**

Type de Facturation	PÉRISCOLAIRE				
	Tarif horaire matin et soir	Goûter	Forfait midi	Repas	Accueil du midi
	À la 1/2H	Unitaire	Unitaire	Unitaire	Unitaire
1 - De 0 à 600	2,00	1,30	3,00	3,35	1,40
2 - De 600,01 à 820	2,10	1,30	3,15	3,35	1,50
3 - De 820,01 à 1 400	2,20	1,30	3,30	3,35	1,65
4 - De 1 400,01 à 2000	2,40	1,30	3,65	3,35	1,80
5- > 2000,01	2,50	1,30	3,80	3,35	1,90

Type de Facturation	EXTRASCOLAIRE ET MERCREDI			
	Tarif Horaire	Repas	Goûter	Séjours
	À l'heure	Unitaire	Unitaire	À la journée
1 - De 0 à 600	1,35	3,35	1,30	23,00
2 - De 600,01 à 820	1,43	3,35	1,30	23,00
3 - De 820,01 à 1 400	1,50	3,35	1,30	23,00
4 - De 1 400,01 à 2000	1,65	3,35	1,30	23,00
5- > 2000,01	1,73	3,35	1,30	23,00

**TRANSPORT SCOLAIRE DES ENFANTS SCOLARISÉS EN MATERNELLE**  
À l'arrivée du bus, merci de bien vouloir

SUPPLÉMENT			
1 <sup>er</sup> Retard	2 <sup>ème</sup> Retard	3 <sup>ème</sup> Retard	Supplément extérieur CCVS
À la 1/2H	Unitaire	Unitaire	Unitaire/journée
5,00	10,00	15,00	2,00

vous approchez pour chercher les enfants. L'ATSEM doit pouvoir vous laisser les enfants "de main à main".

### **INFORMATION sur les travaux à venir :**

Harmonisation des prestations périscolaire et extrascolaire sur les horaires d'accueil dans les différents sites pour la rentrée 2024



## À Étueffont, la démocratie s'apprend tôt !

Il y a une trentaine d'années, notre commune a créé le **Conseil Municipal Enfants (CME)** afin de favoriser l'expression pleine et active de la démocratie locale et de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté et la gestion autonome de projets. Pour nos jeunes, le CME est un véritable lieu de discussions, de réflexions, de propositions, d'actions, et d'apprentissage des règles démocratiques. Les actions portées à l'occasion du 1<sup>er</sup> semestre 2023 en sont un témoignage révélateur.

### Une nouvelle mairesse junior

En début d'année, le premier travail accompli par les élus fut d'accueillir les 8 nouveaux conseillers municipaux : Pauline, Mélina, Elyne, Appoline, Andy, Lorelei, Timéo et Myriam.

Ils ont également dû élire un nouveau maire junior. Après une campagne animée, les élus ont retenu la candidature de **Stella Cheviron** pour cette haute fonction.

Cette élève de CM2, du haut de ses 11 ans, a pour objectif de faire entendre la parole des enfants et sera secondée dans sa tâche par Timéo, Premier Adjoint. Ils ont été applaudis et félicités par l'assistance en présence de M. le Maire, Alain FESSLER.



### Des projets solidaires

Les deux premières séances de début d'année permirent l'aboutissement du projet « animaux » porté depuis plusieurs mois par cette instance.

Suite à la collecte de 1 220 euros, le CME a partagé équitablement les fonds entre la SPA en donnant des croquettes et l'association des Chats Taffions avec le versement d'argent pour la stérilisation des chats.

Le CME a donné l'opportunité à ses membres de définir un projet dont ils ont maîtrisé l'élaboration, la réalisation et l'évaluation directe. Les jeunes ont décidé de soutenir une nouvelle cause : **réaliser les rêves des enfants malades par l'intermédiaire d'une association.**

Pour ce faire, ils continueront à réaliser des actions notamment la bourse aux jouets en fin d'année à l'EISCAE. **Ils vont également organiser un tournoi sportif le samedi 16 septembre au matin du city stade du village. Cet événement sera ouvert aux enfants qui souhaitent y participer.**

### Distribution des primevères et visite inoubliable

L'arrivée du printemps est l'occasion de rendre visite aux anciens seuls de plus de 80 ans du village en leur offrant une primevère, symbole du retour des beaux jours.



Cette année, cette distribution florale s'est terminée par une visite émouvante chez Mme Marie-Louise LOLLIER, nouvelle centenaire du village. Les enfants s'y sont rendus avec un énorme bouquet et un panier garni.



Cette rencontre a été inoubliable pour l'ensemble des participants.



# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

## Cérémonie du 8 mai

Le Conseil Municipal Enfants participe toujours très activement aux cérémonies patriotiques à travers la lecture des textes, la vente des bleuets et le chant. La tradition a été totalement respectée lors du 8 mai au Monument aux Morts d'Étueffont.

Petite nouveauté : les élus se sont associés à la chorale des R(h)apsod's et ont offert à l'auditoire une prestation vocale de très grande qualité.



Chères familles, le **TOP DÉPART** est lancé ! Nous vous invitons à participer à la 1<sup>ère</sup> édition d'un grand tournoi sportif **qui se déroulera le samedi 16 septembre 2023 à partir de 10h00 au city stade d'Étueffont**. Cet événement est à destination des enfants de PS et jusqu'à la classe de 5<sup>ème</sup> (ils seront répartis selon leur tranche d'âge). Les petits pourront réaliser différents parcours de motricité où il faudra faire preuve d'agilité. Les grands s'affronteront autour d'épreuves sportives qu'ils connaissent bien (foot, basket, course de relais).

Nous vous demanderons une participation financière de **2€ par enfant pour les petits et 1€ pour les grands**. Une buvette sera également ouverte sur place à destination des familles les plus gourmandes.

**L'argent récolté permettra de financer le projet solidaire mené par les élus du CME : aider les enfants malades à réaliser un rêve.**

Pour s'inscrire, rien de plus simple :

- Pour les grands (2 catégories) : constituer une équipe de 4 personnes (2 filles / 2 garçons). Pas de panique si l'équipe ne comporte pas 4 personnes, nous ferons des regroupements.
- Pour les petits : la participation est individuelle.

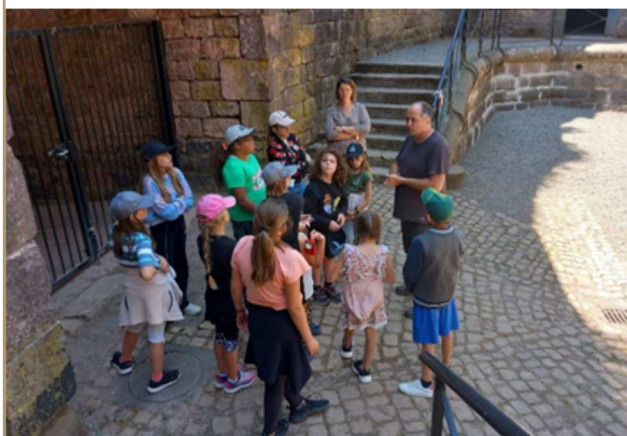
Nous comptons sur vous pour être nombreux et motivés lors de cet événement !

## Travail et détente

Comme chaque année, les enfants du CME ont pu profiter d'un *voyage* de fin d'année en se rendant au Fort Dorsner de Giromagny le samedi 11 juin.



Ils ont pu bénéficier d'une visite guidée et découvrir la richesse de notre patrimoine local. Voici un retour en images de cette belle journée :





Beaucoup de bruits ont couru au cours des derniers mois autour de la piscine d'Étueffont et de son avenir.

Cette agitation a pris son essor avec l'annonce de l'arrêt du financement d'une partie de son fonctionnement (environ 40%) par le Conseil Départemental à la fin de l'année en cours.

En fait cette situation, établie dans une convention, était connue de longue date et il n'y avait donc pas de surprise pour les connaisseurs du dossier qui s'emploient bien entendu depuis plusieurs mois à rechercher de nouvelles solutions de financement.

Ces solutions commencent à émerger avec une prise de position du bureau de la Communauté de Communes pour une prise de la compétence « piscine » par la CCVS.

À ce jour il est encore trop tôt pour détailler la solution précise qui sera retenue mais nul doute que cette solution existe et qu'elle sera mise en œuvre.

Pour l'heure le syndicat a adopté les horaires d'été avec l'organisation de stages pour les enfants toutes les semaines du lundi au vendredi, de la semaine 28 à la semaine 34, avec une ouverture au public de 13h30 à 19h30. L'activité habituelle reprendra à partir du 4 septembre.

Sans se laisser perturber par les incertitudes statutaires le comité syndical s'est efforcé de poursuivre l'action entreprise il y a quelques années pour assurer la qualité de l'accueil et la pérennité des installations. Après la mise en service des nouveaux vestiaires scolaires en début d'année, les travaux reprendront à l'automne pour la réfection de la toiture, l'installation d'un sauna et d'un hammam et très probablement une adaptation du chauffage solaire.

Une longue vie est donc assurée pour la piscine d'Étueffont !



**Christian Coddet,**  
Président du SIVU de la piscine d'Étueffont

## **sarl Eglinger**



**Peinture - Papier peint  
Décoration - Isolation  
Ravalement de façades  
Revêtement murs et sols  
Plaque de plâtre**

**16 rue de Rougemont - 90170 ETUEFFONT**  
**Tél/Fax 03 84 54 63 28 - Port. 06 98 73 21 45**  
**Email : christian.eglinger@akeonet.com**

## CENTRE SOCIOCULTUREL LA HAUTE SAVOUREUSE À GIROMAGNY

Le centre c'est, vous le savez, l'accueil périscolaire pour les enfants scolarisés à Giromagny mais c'est aussi,

### L'accueil pendant les vacances pour tous les enfants de la communauté de communes

En été, l'accueil est ouvert en juillet et en août. Les enfants sont accueillis par des animateurs, diplômés et compétents. Les activités sont nombreuses et diversifiées, suivant les semaines et les âges des enfants : activités ludiques, sportives, activités manuelles et scientifiques, bricolage, découverte de l'environnement, sorties, jeux collectifs, grands jeux, cuisine...



### L'accueil des jeunes de la communauté de communes tout au long de l'année...

Sorties détente, bowling, création de chansons pour 15 adolescents avec un chanteur professionnel dont ils ont assuré la première partie du spectacle. Et des activités extérieures pour l'été : des chantiers dans les villes et villages de la communauté ; En 2022, un chantier « Graff à Rougemont-le-Château » avec un apprentissage de la vie de groupe pour 16 adolescents, l'initiation à une technique de peinture avec un professionnel, et puis le résultat ! la fierté pour tous d'y avoir participé, les nouveaux liens créés, et quelques jours de farniente à savourer son plaisir.



### L'aide à la scolarité pour les élèves des classes primaires et du collège

Des bénévoles apportent leur aide complétée par des **activités culturelles, sportives, artistiques en lien avec la scolarité.**

### Une large ouverture vers les familles

qui permet des rencontres, des sorties culturelles, des discussions autour de la parentalité mais aussi plus simplement des soirées jeux.

Mais ce sont aussi, de septembre à juillet,

### Des activités sportives et culturelles :

**Aïkido** enfants et adultes - **Escrime** à la salle d'armes de Belfort et à Giromagny - **Karaté** adulte et jeunes - **Badminton** - **Tir à l'arc** - **Randomagny** (marche, randonnée) - **Motricité** pour les petits de 3 à 6 ans - **zumba** enfants et adulte - **stretching** adulte - **cross fitness** adulte - **gym** dos bien être adulte - **yoga** - **arts plastiques** - **Anglais** - **chorale** - **club des cœurs d'or** - **peinture sur porcelaine** - **Echecs** - **Remue-méninges** - **Boîte à coudre** - **Tricoton** - **Aiguilles** - **Vannerie** - **Atelier de tournage sur bois** - **Les papys bricoleurs.**

En 2022, la commune d'Étueffont, comptait 56 adhérents au centre socioculturel La Haute Savoureuse.

**Des activités du centre socioculturel se déroulent à Étueffont** et nous remercions la Municipalité et monsieur le Maire pour les mises à disposition de salles.

Si vous avez envie de développer une activité, n'hésitez pas à nous en parler !

*L'équipe du Centre Socioculturel  
La Haute Savoureuse*

Venez nous rencontrer à l'Espace La Savoureuse

Téléphonez-nous au 03 84 29 03 90

Ecrivez- nous par courriel :

[direction.cschs@gmail.com](mailto:direction.cschs@gmail.com)

Consultez notre site web:

<https://centre-socioculturel-haute-savoireuse.fr>

## LA RENTRÉE 2023 À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS SOUS VOSGIEN

L'école de Musique propose un cursus de formation musicale complet.

### L'école accueille les enfants

1. à partir de 5 ans pour l'éveil musical (classe de Grande Section et CP)
2. à partir de 7 ans (classe de CE1), les enfants intègrent un cursus équivalent à toutes les écoles de musique.

Ces formations musicales et instrumentales s'appuient également sur des pratiques collectives : **une chorale enfants, un atelier harmonie, un orchestre de musique latine, un groupe de musiques actuelles...**

**L'école de musique propose aussi tout au long de l'année des auditions, des concerts, ainsi que des participations aux fêtes, notamment à la fête de la musique.**



Le concert des élèves 2023 a eu lieu le 28 juin 2023 à 18 heures à l'église de Rougegoutte.

### Le choix des instruments est varié :

**les vents** : flûte traversière, flûte de pan, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba

**les cordes** : guitare, guitare basse, violon

**les claviers** : piano, synthétiseur, accordéon, orgue

### **batterie et percussions**

### Le coût à l'année est de

- ◇ 80,00 € pour l'éveil musical (45 minutes par semaine)
- ◇ 263,00 € pour le 1<sup>er</sup> cycle (1h30 de formation musicale et 30 minutes de formation instrumentale par semaine)
- ◇ 320,00 € pour le 2<sup>ème</sup> cycle (1h30 de formation musicale et 45 minutes de formation instrumentale par semaine)

Les tarifs sont dégressifs en fonction de nombre d'enfants inscrits.

### Modalités de paiement

- ◇ par prélèvement automatique en 5 ou 10 fois sans frais
- ◇ par virement bancaire en une ou plusieurs fois
- ◇ par chèque en une ou plusieurs fois

### **ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS SOUS-VOSGIEN**

16 rue des Écoles (1<sup>er</sup> étage de la mairie)  
ROUGEGOUTTE

03 84 29 08 37 / [acv.secretariat@orange.fr](mailto:acv.secretariat@orange.fr)



## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Les présentations diffusées lors des réunions publiques ainsi que toutes les publications concernant le PLUI sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes des Vosges du Sud.



**L'ATELIER VÉLO**  
réparation, révision, conseil

sur rdv au 07 61 21 58 95

**L'ATELIER VÉLO**  
90170 ETUEFFONT

Réparation, révision vélo de course, vtt, vtc, e-bike

Exemples de prestations :

- réglage vitesses, freins
- montage pneus, guidoline, accessoires
- remplacement pièces d'usure : chaîne, pignons, patins ou plaquettes de freins...

Pour toute demande ou devis, appelez le 07 61 21 58 95

SIRET : 919 704 502 00013



**Marcelin PREVOT**  
I M M O B I L I E R

SARL Aurélien KELLER Immobilier

GIROMAGNY - 03 84 57 36 26  
[www.prevot-keller-immobilier.fr](http://www.prevot-keller-immobilier.fr)

Conseil  
Evaluation  
Achat  
Vente  
Projet  
Location  
Investissement



## FORGE-MUSÉE

### La fréquentation de la Forge-musée d'Étueffont est en hausse !

Ce ne sont pas moins de **336** personnes qui sont venues (re)découvrir le lieu pour la Nuit des Musées et les Puces des Couturières !



Pour la préparation des Puces, le musée recueille les articles de mercerie, la laine et le tissu dont les habitants se séparent tout au long de l'année.

On assiste à un rajeunissement des clientes venues chiner ; bon nombre de jeunes femmes se sont mises à coudre et même à confectionner leurs propres vêtements.

Cette année, les **1 017,80 €** de bénéfices seront entièrement reversés aux Restos du Cœur de Giromagny.



Merci aux généreux donateurs. Merci aussi à **Robert Greset** et **Hervé Henri**, nos forgerons bénévoles qui ont animé cette soirée en forgeant devant un public nombreux et très intéressé.



Voici un début de saison très encourageant pour la nouvelle guide, Lisa Tauran, que la communauté de communes a embauchée en remplacement d'Ingrid Van Tiel. Les bénévoles interviennent toujours en renfort pour les visites de groupes.

En effet, plusieurs classes sont déjà venues depuis le début de la nouvelle saison : Rougemont le Château (2 classes, 45 élèves), Chaux (3 classes, 68 élèves), Étueffont (3 classes, 74 élèves) mais aussi le CEP de la Douce et des associations telles que les Artisans du Monde d'Audincourt ou le Souvenir Français de Brumath.

## PALET'O LOISIRS

L'association Palet'o loisirs, créée en avril 2023, a pour objectif de contribuer à la vie culturelle d'Étueffont et à son rayonnement en proposant une palette d'activités culturelles et de loisirs accessibles à tous.

**Activités proposées** : troupe de théâtre enfants/ados, troupe de théâtre adultes, organisation d'événements, ateliers de loisirs créatifs.



### Pour nous contacter

Par téléphone au 06 89 81 00 09 (Jean-Yves MARÉCHAL, Président),

Par mail [paletoloisirs@gmail.com](mailto:paletoloisirs@gmail.com)

Page Facebook <https://www.facebook.com/paletoloisirs>

Site internet <https://sites.google.com/view/paletoloisirs/>





**2<sup>e</sup> ÉDITION**

# LA TAFFIONNE ROSE

**MARCHE SOLIDAIRE  
DE 5 KILOMÈTRES**

**100%**

DES FONDS  
RÉCOLTÉS SERONT  
REVERSÉS À LA  
LIGUE POUR LA  
LUTTE CONTRE LE  
CANCER DU SEIN

Départ commun  
**MILLE CLUBS  
D'ÉTUEFFONT**

PARTICIPATION DE 5€  
BUVETTE ET GÂTEAUX  
À LA FIN DU PARCOURS

**1<sup>ER</sup> OCT.  
2023**

2 DÉPARTS POSSIBLES :

**09H30**

OU

**10H00**

Étueffont



RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE MARIE REVERCHON AU 06 28 50 35 79



## LE PRESOIR D'ÉTUEFFONT



Quelques nouvelles des 3 sections de l'association.

### Section apiculture

L'année 2022 a été catastrophique pour les ruchers. Sur les 4 ruches que l'on avait il y a deux ans seule une ruche a survécu.

Bastien est en cours d'élevage de reines afin de remplacer les ruches perdues.

Pour protéger nos ruches, nous avons fabriqué 5 pièges à frelon qui sont aujourd'hui disposés dans le village. Toujours dans le domaine de la protection, mais cette fois-ci des promeneurs, une palissade a été édifiée devant les ruches. (Palissade fournie et posée par la mairie).

Pour les abeilles un soin continu est toujours nécessaire.

### Section verger

Sous l'impulsion d'Annie, nous avons réalisé la taille de la totalité des arbres fruitiers. Une partie par l'association arboricole de la porte d'Alsace et le reste par des membres de l'association.

Pour cette section, Luigi a remplacé Annie pour le pilotage.

### Section pressoir

Hivernage de notre matériel réalisé en fin d'année dernière.

Pour un meilleur accueil de nos usagers, les boiseries extérieures ont été poncées et traitées lors de la journée citoyenne. (et avant... et après la journée C)

Donc à septembre pour le jus de pommes !



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui participent à ce projet et nous souhaitons vous revoir cette saison.

Les membres du bureau de l'association.

### **Pour nous contacter**

Par téléphone au 06 51 45 52 27, par mail à l'adresse [pressoir.etueffont@gmail.com](mailto:pressoir.etueffont@gmail.com)

En nous écrivant à l'adresse suivante :

Mairie - pour Le pressoir d'Étueffont - 1, rue de Rougemont - 90170 Étueffont

Suivez nos actualités sur notre site : <https://www.lepressoirdetueffont.fr/>

## LA RÉCRÉATIVE



Le 17 juin dernier, petits et grands étaient réunis autour du stade d'Étueffont pour fêter l'arrivée de l'été.

Structure gonflable, manège, DJ, magicien, petite restauration et buvette, tout était réuni pour faire de cette soirée une belle réussite !

La Récréative vous remercie pour votre participation et tient également à remercier tous ceux sans qui cette fête n'aurait pas pu avoir lieu.

Nous vous donnons rendez-vous le 31 octobre pour notre prochaine manifestation autour d'Halloween.



## UNE ROSE UN ESPOIR

Chaque année, le dernier week-end du mois d'avril, les motards et leurs passagères sont invités à participer à une grande collecte de fonds au profit de la lutte contre le cancer.

Pendant deux jours, quelque soit la cylindrée de leurs engins, ils répondent nombreux à l'appel lancé par les responsables des différents secteurs de l'association Une Rose Un Espoir pour former un cortège qui parcourt la campagne, de villages en hameaux, s'annonçant à grand renfort de klaxons et de sirènes et toujours précédé par les camionnettes et leur précieux chargement de roses ...

Les bras chargés de roses, les équipages motards vont alors de porte en porte, de sonnettes en carillons et dans chaque rue, devant chaque maison se répète le même scénario : « Bonjour, ce sont les motards d'Une Rose Un Espoir qui vous proposent une rose en échange d'un don minimum de 2€ au profit de la Ligue contre le cancer et de ses actions dans votre département.»

La générosité habituelle a été au rendez-vous sur notre territoire communal car 1000 roses ont été vendues pour permettre l'achat d'un

appareil permettant de réaliser des cystoscopies. Cette machine reviendra à l'hôpital Nord Franche-Comté de Trévenans auprès du service d'endocrinologie.

Un système de prévente des fleurs est mis en place annuellement auprès de Mme Corine Zaretti qui œuvre très activement pour cette action.

Cette dernière tient à remercier chaleureusement pour cet élan de solidarité.

Vous pouvez la contacter au 06.63.45.90.02 si vous souhaitez commander en avance des roses pour 2024.



**Artisan Fabricant**



**Menuiserie bois**  
**Intérieur et extérieur**  
**Agencement**  
**Fabrication Mobilier**  
**Tel : 03 84 54 60 27**

**Entreprise**  
**Ludovic DIDIER**  
**13 rue de la combe**  
**90 170 ETUEFFONT**



## LESCHATTAFFIONS

Venir en aide à nos félins des rues  
est notre priorité

Installation de chalets, points de nourrissage,  
réguler leur nombre par stérilisation ou  
castration, veiller à leur état de santé...

L'association compte à ce jour 16 membres.



### Bilan de nos actions depuis juin 2022

- 24 chats stérilisés  
23 femelles : coût 180€ / femelle  
1 mâle : coût 110€
- 13 chatons adoptés (participation de 30€). Ils devront être pucés (coût 58€)



Pour nous contacter

Nathalie DE CARVALHO 06 35 97 84 06 ou Jordane DE CARVALHO 07 62 45 54 68

✉ 10 rue de la Chayère 90170 ÉTUEFFONT / @ [jordane968.jdc@gmail.com](mailto:jordane968.jdc@gmail.com)

Facebook : LesChatsTaffions

- 1 à 2 collectes par mois  
*Intermarché, Maxizoo, Nilufar*



- 3 points de nourrissage sur Étueffont.



- Environ 100 chats sauvages
- Organisation de 2 soirées  
11 novembre 2022 (bénéfice 1 000€)  
22 avril 2023 (bénéfice 1 500€)



- Présence au marché de terroir  
*vente de gâteaux, fleurs, ...*
- Don de 650€ du Conseil Municipal Enfants suite à leurs actions en faveur des animaux



**Créa'HABITAT**  
Simplifiez-vous les travaux



Rejoignez-nous  
sur Facebook 

Vous accompagnez  
dans tous vos projets de rénovation intérieure  
(aménagement de combles, salle de bain clé en main,...)

8, rue du Fayé 90170 ETUEFFONT

03 84 27 18 82 | [peltier@crea-habitat.fr](mailto:peltier@crea-habitat.fr)

## GIROT ET FILS

B.T.P



- TERRASSEMENT
- AMENAGEMENT
- ASSAINISSEMENT
- DEMOLITION

90110 ROUGEMONT LE CHATEAU  
03.84.23.07.85

## GIROT ET FILS

Rougemont le Château

### **POMPES FUNEBRES**

- Transport de corps
- Toutes démarches et formalités
- Salons
- Articles funéraires

### **Marbrerie**

- Caveaux
- Monuments fabrication française
- Gravures – photos
- Entretien – rénovation de sépultures



Permanence Téléphonique 7j/7 au 03.84.23.07.85



## LES R(H)APSOD'S

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 9 novembre 2022, les membres du précédent bureau ont été reconduits ; Martine HAMELIN a rejoint le bureau et épaulera le secrétariat.

### Composition du nouveau bureau :

- ◇ Président : Carlos HAMELIN
- ◇ Vice-président : Alain PETIT
- ◇ Trésorière : Marie-Josée JACHIET
- ◇ Trésorière adjointe : Simone REINICHE
- ◇ Secrétaires : Martine HAMELIN, Alain BAEUMLIN, Christine BAILLAIS
- ◇ Membres d'honneur : Laurent COEURDACIER, Justine LECAT



### Nos répétitions

L'accompagnement au piano de Laurent permet à Justine de se consacrer pleinement à la direction ; ce duo complice et chevronné est un atout indéniable pour notre chorale.

Tout comme Raphaël, Justine et Laurent exercent le métier d'enseignants ; c'est pourquoi les séances de répétition suivent le calendrier scolaire.



### Nos activités

#### Le 21 décembre 2022

Suite à un sage et judicieux report, notre concert de Noël a fait salle comble le mercredi 21 décembre.

À l'issue du concert, le public, alléché par la vue des pâtisseries et l'odeur du vin chaud, a fait honneur au buffet préparé et tenu par les choristes.



#### Le 18 mars 2023

La chorale de Grandvillars "Chante la Vie" a invité "Les R(H)APSOD'S" pour le concert donné en faveur de la recherche médicale en ophtalmologie.



#### Le 8 mai 2023

Notre chorale a participé à la commémoration du 8 mai pour accompagner les enfants du conseil municipal qui chantaient La Marseillaise et le Chant des Partisans.

#### Le 1<sup>er</sup> juillet 2023

Concert à l'EISCAE avec le groupe RIFF au profit de France Alzheimer 90.

**Un grand merci à vous tous pour votre régularité mais aussi à nos piliers qui œuvrent sans ménagement pour que nos répétitions se déroulent dans le confort.**



## NAISSANCES

Lyvia RONDOT KIEFFER née le 1<sup>er</sup> décembre 2022



## MARIAGE

Elodie MUNCH et Mathieu HUSSER mariés le 10 juin 2023



### INCOMPLET

*Ces relevés sont incomplets.*

*Certaines personnes ne souhaitent pas voir leur nom paraître dans ces rubriques.*

## DÉCÈS

Christophe ALLIMAN décédé le 25 février 2023

Jacqueline LAIR décédée le 13 mars 2023

Jean-Pierre LUGARINI décédé le 20 mars 2023

Jeanine SAUTIER épouse NIDEGGER décédée le 13 avril 2023

Andrée HECK veuve CHEVIRON décédée le 20 avril 2023

Nicole PETITJEAN veuve BEHRA décédée le 6 mai 2023

Colette RIETZ épouse GUYOT décédée le 20 juin 2023

Marie TKACZUK veuve HUMBERT décédée le 21 juin 2023



Les personnes résidant dans un EHPAD au moment de leur décès ne sont pas inscrites dans nos registres d'état civil.  
Vous souhaitez que le nom d'un proche dans cette situation apparaisse dans cette rubrique ?  
Merci de nous faire parvenir un bulletin de décès.

Entretien  
Jardins  
et Parcs

Elagage

Abattage

Steinmetz  
Désiré

7 rue des Errues  
90170 ANJOUTEY

Mail : [desire.steinmetz@gmail.com](mailto:desire.steinmetz@gmail.com)

Mobile : 06 89 88 46 65

**STEINMETZ DESIRE**  
Entretien Jardins et Parcs - Elagage - Abattage



## JUILLET

**Dimanche 02.07**

**Marché biologique de terroir et d'artisanat**  
De 8H30 à 12H30 - Place de l'EISCAE  
*Communauté de Communes des Vosges du Sud*

**Démonstration de ferronnerie**  
avec Roland BOURGEOIS  
*Forge musée*

## AOÛT

**Vendredi 04.08**

**Projection de courts métrages en plein air**  
À 21H00 - Base de loisirs  
*Association le Tour du court*

**Dimanche 06.08**

**Marché biologique de terroir et d'artisanat**  
De 8H30 à 12H30 - Place de l'EISCAE  
*Communauté de Communes des Vosges du Sud*

**Démonstration de coutellerie/taillanderie**  
Avec Robert GRESET  
*Forge musée*

**Dimanche 27.08**

**Brocante**  
Stade Auguste Graillot  
*Comité des fêtes*

## SEPTEMBRE

**Dimanche 03.09**

**Marché biologique de terroir et d'artisanat**  
De 8H30 à 12H30 - Place de l'EISCAE  
*Communauté de Communes des Vosges du Sud*

**Jeudi 07.09**

**Réunion publique rénovation énergétique**  
De 18H30 à 20H00 - Salle du 1000 clubs  
Inscription obligatoire en mairie  
*Gaïa Energies*

**Samedi 16.09**

**Tournoi sportif au city stade**  
À 10h00 - Stade Auguste Graillot  
*Conseil Municipal Enfants*

**Journée du patrimoine**  
*Forge musée*

**Dimanche 17.09**

**Journée du patrimoine**  
*Forge musée*

## OCTOBRE

**Dimanche 01/10**

**Marché biologique de terroir et d'artisanat**  
De 8H30 à 12H30 - Place de l'EISCAE  
*Communauté de Communes des Vosges du Sud*

**La Taffionne Rose**  
Départ à 9H30 ou à 10H30 - Salle du 1000 clubs  
*Marche solidaire de 5 kilomètres*

**Samedi 07.10**

**Journée truites**  
Base de loisirs  
*Association Loisirs et Pêche*

**Atelier écriture**  
De 14H30 à 20H30 - Salle du 1000 clubs  
*Bruno HAYOTTE*

**Dimanche 08.10**

**Atelier écriture**  
De 9H00 à 12H00 - Salle du 1000 clubs  
*Bruno HAYOTTE*

**Repas des Aînés taffions de 70 ans et +**  
Salle de l'EISCAE  
*CCAS d'Étueffont*

**Dimanche 15.10**

**Fermeture étang**  
Base de loisirs  
*Association Loisirs et Pêche*

**Mardi 31.10**

**Soirée Halloween**  
Salle de l'EISCAE  
*La Récréactive*

## NOVEMBRE

**Dimanche 05.11**

**Marché biologique de terroir et d'artisanat**  
De 8H30 à 12H30 - Place de l'EISCAE  
*Communauté de Communes des Vosges du Sud*

**Samedi 11.11**

**Repas dansant**  
Salle de l'EISCAE  
*Association LesChatsTaffions*

**Dimanche 26.11**

**Bourse aux jouets**  
Salle de l'EISCAE  
*Conseil Municipal Enfants*







# AGENDA - 2<sup>nd</sup> semestre 2023

## DÉCEMBRE

**Samedi 02.12**

**Marché de Noël**  
De 14H00 à 19H00  
*Forge musée*

**Dimanche 03.12**

**Marché biologique de terroir et d'artisanat**  
De 8H30 à 12H30 - Place de l'EISCAE  
*Communauté de Communes des Vosges du Sud*

**Marché de Noël**  
De 14H00 à 19H00  
*Forge musée*

**Samedi 09.12**

**Marché de Noël**  
De 14H00 à 19H00  
*Forge musée*

**Dimanche 10.12**

**Marché de Noël**  
De 14H00 à 19H00  
*Forge musée*

**Samedi 16.12**

**Distribution des colis de fin d'année  
aux personnes de 70 ans et +**  
*CCAS d'Étueffont*

## VACANCES SCOLAIRES

### VACANCES D'ÉTÉ

Fin des cours : samedi 8 juillet  
Reprise des cours : lundi 4 septembre

### VACANCES DE LA TOUSSAINT

Fin des cours : samedi 21 octobre  
Reprise des cours : lundi 6 novembre

### VACANCES DE NOËL

Fin des cours : samedi 23 décembre  
Reprise des cours : lundi 8 janvier 2024

Gratuit  
Tout public

# LE TOUR DU COURT

PROJECTION DE COURTS-MÉTRAGES EN PLEIN AIR

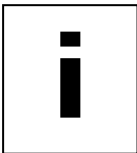
## ETUEFFONT

BASE DE LOISIRS, RUE D'ÉLOÏE  
21H

Inscriptions en Mairie au 03 84 54 60 40

LE VENDREDI 4 AOÛT

@TWINSTUDIOYT Twin Studio TWIN STUDIO



## PASS' SPORTS ET CULTURE



Le Conseil Municipal de la commune a décidé de renouveler l'opération Pass'Sports et Culture en association avec la Communauté de Communes des Vosges du Sud (CCVS).

Ce coup de pouce s'adresse aux enfants et aux jeunes **de 3 à 18 ans** domiciliés à Étueffont qui adhèrent à un club ou une association sportive ou culturelle pour la saison 2023/2024.

Il permet de bénéficier d'une **réduction de 30€** (15€ financés par la CCVS et 15€ par la Commune d'Étueffont).

Plus d'informations à la rentrée !

## CCVS - HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC



À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, **l'accueil de la CCVS sera fermé au public le vendredi après-midi.**

*Toutefois, une permanence téléphonique sera assurée de 13h30 à 16h00 et l'ensemble des services recevront sur rendez-vous durant ce créneau horaire (interphone à l'arrière du bâtiment).*

Horaires d'ouverture au public :

- **Du lundi au jeudi**  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- **Vendredi**  
de 8h30 à 12h00

## N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

## Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

\*Ces conseils s'appliquent à l'habitat individuel. Pour un logement collectif, contactez votre gestionnaire.

## PERMANENCES DU CONCILIEUR DE JUSTICE



Le conciliateur de justice peut vous aider à trouver une solution amiable dans des **conflits**

**d'ordre civil** tel que :

problème de voisinage, différends entre propriétaire et locataires ou locataires entre eux, litige à la consommation, créances impayées, malfaçons de travaux.

Il ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties et agit à titre gracieux.

**Permanences à ÉTUEFFONT :**

jeudi semaines paires - de 14h à 17h

Prise de rendez-vous obligatoire au  
06 82 17 55 92 ou 06 42 42 06 46

## ENEDIS - CONTACTS UTILES



❖ **Dépannage Electricité 24h/24 et 7j/7**  
**09 72 67 50 90**

❖ **Numéro vert « Linky »**  
**0 800 054 659**

ORANGE

orange

## Signaler un équipement endommagé sur la voie publique

(poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées) :

Site internet : <https://dommages-reseaux.orange.fr>

## HORAIRES DU BUREAU DE POSTE D'ÉTUEFFONT



Lundi : fermé  
 Mardi : 9h00 à 12h00  
 Mercredi : 9h00 à 12h00  
 Jeudi : 9h00 à 12h00  
 Vendredi : 9h00 à 12h00  
 Samedi : 8h30 à 10h30  
 Dimanche : fermé  
 8 rue de Rougemont - 90170 ÉTUEFFONT  
 ☎ 3631 (service gratuit + prix appel)

## CALENDRIER DE COLLECTES



Collecte des **ordures ménagères** tous les 15 jours  
**MERCREDI SEMAINE PAIRE**

12 juillet, 26 juillet, 9 août, 23 août,  
 6 septembre, 20 septembre, 4 octobre, 18 octobre, 1<sup>er</sup> novembre,  
 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre, 27 décembre.



Collecte des **sacs jaunes** tous les 15 jours  
**VENDREDI SEMAINE IMPAIRE**

7 juillet, 21 juillet, 4 août, 18 août,  
 1<sup>er</sup> septembre, 15 septembre, 29 septembre, 13 octobre,  
 27 octobre, 10 novembre, 24 novembre, 8 décembre, 22 décembre.

## RÈGLEMENTATION DU BRUIT



Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique peuvent être effectués :

**Les jours ouvrables**

de 8h30 à 12h00  
 et de 14h30 à 19h30

**Les samedis**

de 9h00 à 12h00  
 et de 14h00 à 19h00

**Les dimanches et jours fériés**

de 10h00 à 12h00

## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE FIXE

**Horaires d'hiver : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars**

Lundi : fermée  
 Du mardi au vendredi :  
 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00  
 Le samedi : non stop de 9h00 à 17h00

**Horaires d'été : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre**

Lundi : fermée  
 Du mardi au vendredi :  
 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
 Le samedi : non stop de 9h00 à 18h00

## RECENSEMENT CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS !  
 PENSEZ AU RECENSEMENT

**C'EST OBLIGATOIRE**

**Le recensement est obligatoire**

Il est **à réaliser entre votre 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant**

Exemple : si votre 16<sup>ème</sup> anniversaire est le 12 janvier 2022, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2022 et le 30 avril 2022.

Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

**L'attestation de recensement**

Elle est délivrée, à la mairie de votre domicile, sur présentation :

de votre carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile

Cette attestation est **obligatoire** entre 16 et 18 ans **pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique** (code, conduite accompagnée, BAC, CAP, ...). À partir de 18 ans, il faut présenter un certificat individuel de participation à la JDC.

Le recensement permet également à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

## CCAS

La distribution des colis de fin d'année aux personnes de 70 ans et + aura lieu le samedi 16 décembre. Si vous souhaitez modifier votre choix fait en 2022 (bon restaurant - Aux Trois Bonheurs - ou colis) merci de le signaler en mairie avant le 30 août (uniquement si changement)

# INFORMATIONS UTILES



## Médecins généralistes

Rémy CHEVROLET - Hélène CHEVROLET  
2 bis rue de l'Usine - ☎ 03 84 54 60 19



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 à 10h30 SANS RDV Rémy	8h30 à 10h30 SANS RDV Hélène	8h30 à 10h30 SANS RDV Hélène	8h30 à 10h30 SANS RDV Rémy	8h30 à 10h30 SANS RDV Rémy	SUR RDV Exclusivement Rémy ou Hélène
SUR RDV Exclusivement Rémy	SUR RDV Exclusivement Rémy	SUR RDV Exclusivement Hélène	SUR RDV Exclusivement Hélène	SUR RDV Exclusivement Hélène	Samedi après-midi et dimanche Médecin de garde ☎ 39 66

### OBLIGATOIRE dès votre arrivée :

Lavage des mains à l'eau et au savon (toilettes à droite en entrant) et port du masque.

Consultations sur rendez-vous : **de préférence par internet** sur le site [www.maiaa.com](http://www.maiaa.com), ou **par mel** : [drchevrolet@orange.fr](mailto:drchevrolet@orange.fr) (ou **éventuellement par téléphone**). Ils sont à prendre à l'avance, et jusqu'à la veille du jour prévu.

Téléconsultations : [www.maquestionmedicale.fr](http://www.maquestionmedicale.fr) (rendez-vous à prendre sur [maiaa.com](http://maiaa.com))

*Consultation sur rendez-vous, téléconsultation, visite à domicile : possibles uniquement si nous sommes votre médecin traitant.*

### **En cas d'urgence, le cabinet médical est joignable de 8h à 20h au 03 84 54 60 19**

Le médecin de garde est joignable au 3966 de 20h à Minuit 7 jours sur 7 ainsi que les samedis après-midis (Midi-Minuit), dimanches et jours fériés (8h - Minuit).

Appelez le 15 uniquement si c'est une **urgence grave !**

## Infirmières

Élodie CORNU - Maryline HERBUTÉ  
et Marie-Line MATHEY

2 bis rue de l'Usine - ☎ 03 84 54 67 79

Cabinet : mardi et vendredi de 7h30 à 9h00 sur rendez-vous

Visite à domicile : 7 jours sur 7 sur rendez-vous



**Psychologue clinicienne  
(enfants, adolescents, adultes)**

**Psychothérapeute**

Lorette GUYENNET

1 rue de Giromagny - ☎ 06 79 46 91 57  
sur rendez-vous

*Possibilité de consultations à domicile*



## Kinésithérapeute

Fabienne DUVERGER

1 rue de Giromagny - ☎ 03 84 54 07 22  
sur rendez-vous du lundi au vendredi



## Ostéopathe

Pascal FAYOLLE

1 rue de Giromagny - ☎ 03 84 54 00 86 - sur rendez-vous



## Pharmacie

Olivier CHATELET  
6 rue de Giromagny

☎ 03 84 54 62 26

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 19h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

